LA GUERRE DU JEHOL

La résistance des Chinois ne serait pas encore brisée

Il semble, malgré certaines dépêches reçues il y a quelque temps, que Kou-Pei-Kéou ne soit pas encore occupé par les troupes japonaises. En effet, on mande de Tchin-Tchéou à l'agence Rengo que les Chinois résistent obstinément aux attaques japonaises à San-Sien-Fan, qui commande l'accès d'une des principales brèches de la Grande Muraille menant du Jehol à la Chine.

Or, cette ville est située à une dizaine de kilomètres au nord de Kou-Pei-Kéou. Les Japonais envoient des renforts de Louan-Ping et des avions de bombardement de Tchin-Tchéou.

On mande de Nankin que le maréchal Tchang Kaï Chek a envoyé un télégramme à Tchang Hsueh Liang, lui demandant de tenir à tout prix les passes de Pei-Kou et de Hsi-Feng-Kou.

VOUS POUVEZ SAVOIR CE QUE SERA DEMAIN

Demandez votre LECTURE DE VIE au PROFESSEUR DJEMARO, Astrologue Scientifique, dont les révélations et les judicieux conseils sont universellement appréciés et recherchés.

Les travaux de Maître sont établis d'après la marche des astres dans le ciel, ils vous surprendront et seront pour vous un guide précieux qui vous permettra le mieux orienter votre vie et d'atteindre le bonheur cherché.

Si vous avez des peines, des soucis, si vous souffrez, hâtez-vous de profiter de son séjour en France pour demander votre horoscope gratuit. Si vous doutez de sa science venez voir à ses bureaux les innombrables attestations qui vous édifieront sur sa haute compétence et son extraordinaire don de double vue.

Nul besoin d'argent pour apprécier la sagacité de ces conseils et comprendre que vous avez en lui un ami dévoué qui sera heureux de vous offrir gratuitement son merveilleux talisman de métal radio-actif pour vous aider de sa puissance.

Pour recevoir sous pli cacheté et discret l'esquisse gratuite de votre vie, envoyez-nui votre DATE DE NAISSANCE EXACTE, nom, prénoms (si vous êtes madame ajoutez votre nom de demoiselle) votre adresse et si vous le voulez joignez 2 francs en timbres-poste pour frais d'écriture.

Professeur DJEMARO, service E Z 17, rue de l'Industrie, Colombes (Seine). 1368

AU CONSEIL INTERDÉPARTEMENTAL DE PRÉFECTURE

Le Conseil interdépartemental de Préfecture s'est réuni mardi, à la Préfecture du Nord, sous la présidence de M. Emile Régnier, son président, M. Luzy faisant fonction de commissaire du gouvernement, M. Basset, de greffier.

Il examina notamment deux affaires ayant trait à la taxe sur le chiffre d'affaires, et dans lesquelles deux particuliers se trouvent en diff ult avec l'administration des contributions. Ces affaires ont été mises en délibéré.

UNE VIVE RÉACTION PROVOQUÉE A DANTZIG PAR LE RENFORCEMENT DE LA GARDE DE LA WESTERPLATTE

Le renforcement du corps de garde qui occupe, dans le port de Dantzig, l'emplacement spécial concédé à la Pologne pour entreposer ses munitions, la Westerplatte, a provoqué de la part du Sénat de la ville libre une très vive réaction.

Un échange de lettres a eu lieu entre le haut-commissaire de la Société des Nations, Rosting, et le président du Sénat, ce dernier demandant que le renforcement de la garde de la Westerplatte soit considéré comme une action directe de la Pologne contre les traités.

Par ailleurs, le Sénat a publié un appel à la population annonçant que le statut juridique de la ville libre avait été violé et demandant à la population de garder son sang-froid. Les journaux parus à 13 heures annoncent que le chef de police a mobilisé la garde municipale (Einwohnerwehr) et que les effectifs de la police ont été renforcés. Le calme le plus complet règne cependant dans la ville.

UNE AFFAIRE D'ESPIONNAGE DANS LA RÉGION DE METZ

La sûreté générale s'occupe d'une affaire d'espionnage dans la région de Metz. Un individu originaire de Bordeaux, sur lequel on garde le plus grand secret, a été arrêté.

ANCIENS DE LA RHÉNANIE ET DE LA RUHR

Samedi 11 mars, à 20 h. 30, réunion mensuelle de la section de Lille, au «Café Français» Grand'Place, à Lille.

Dimanche 12 mars, au cimetière de Fiers, les membres de la Fédération déposeront une palme sur la tombe du lieutenant Pierre Colpin, du 17e bataillon de chasseurs alpins, Chevalier de la Légion d'honneur, tué à Buer (Ruhr) le 10 mars 1923. Départ de Lille, tramway de Leers, place des Buisses, à 10 h. 30. Rendez-vous à Fiers-Bourg 14, Grand-Route, à 10 h. 50.

Dimanche 12 mars, assemblée générale des sections du Nord de la F.A.R.R. Repas en commun à 13 h. au «Coq Hardi», place de la Gare, à Lille. Assemblée à 15 h., au «Café Français», Grand'Place, à Lille.

INSPECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Sont inscrits pour 1933 au tableau d'avancement (au choix) pour la classe immédiatement supérieure de leur grade :

Sous-Inspecteurs : Pour la 2e classe, Mlle Choquet, Inspectrice du département de la Somme.

Commis d'Inspection : Pour la 1re classe, MM. Deleurance et Vandenbossche, commis du département du Nord.

PERSONNEL DES FINANCES

Liste des percepteurs admis au concours du 8 décembre 1932, pour l'emploi de receveur particulier des finances :

MM. Poupée, percepteur de Steenvoorde ; Verrier, percepteur de Berck-sur-Mer, Barbier, percepteur de Rosoy-sur-Serre.

Par arrêté, en date du 5 mars 1933, M. Amiel, inspecteur breveté à Laon, a été nommé en la même qualité à la Direction régionale de Paris.

APRÈS LA VICTOIRE D'HITLER

UN COUP DE FORCE RACISTE DANS L'ÉTAT DE HESSE

Un commissaire du Reich a pris les pouvoirs de police

La totalité des pouvoirs de police dans l'Etat de Hesse sont entre les mains du docteur Muller Haafeld, commissaire du Reich. En l'espace de quelques heures, la situation politique de ce pays a été modifiée et les anciennes autorités renversées.

A 23 h. 30, lundi soir, le docteur Muller, accompagné du chef du parti national socialiste de Darmstadt, M. Prenger, et de quelques autres chefs racistes, et avec l'appui de formations de troupes d'assaut de Darmstadt, renforcées de troupes d'assaut venues des régions environnantes, ordonna l'occupation du ministère de l'Intérieur, de la maison d'habitation du président de l'Etat de Hesse, le socialiste Adelung, et du ministre de l'Intérieur, M. Leuschener, du siège du Syndicat socialiste, ainsi que de la maison d'édition du journal socialiste «La Volksfreund».

Ces mesures furent exécutées rapidement, sans qu'une résistance quelconque fut opposée aux chefs nationaux-socialistes et à leurs troupes. Les nombreux fonctionnaires de police, qui se trouvaient au ministère de l'intérieur et dans divers autres bâtiments occupés, livrèrent leurs armes aux racistes sans faire la moindre opposition.

Le docteur Muller a nommé le docteur Werner Best, député raciste à la Diète de Hesse, l'auteur des documents de Boxheim, commissaire spécial de police pour l'Etat de Hesse et suppléant du commissaire du Reich.

Devant le ministère de l'intérieur, deux racistes en uniforme, avec casque d'acier, armés de carabines et de grenades à main, montent la garde. A la gare de Darmstadt, c'est un va et vient incessant de formations hitlériennes. Il n'a pas encore été possible d'atteindre le président de l'Etat de Hesse, le socialdémocrate Adelung. On ne sait pas exactement où il se trouve actuellement.

Les anciennes couleurs du Reich et le drapeau à croix gammée sont hissés partout

Le drapeau noir blanc rouge, a été hissé hier après-midi sur les tours de l'Hôtel de Ville de Berlin, de Vilmersdorf de Postdam et de Stettin, tandis que le drapeau à croix gammée flotte sur le palais de justice de Moabit.

Un mouvement dirigé contre le gouvernement wurtembergeois

Les nationaux-socialistes ont tenu à Stuttgart, une assemblée de protestation contre le gouvernement wurtembergeois, plus particulièrement dirigée contre le président d'Etat, le docteur Boltz.

M. BOUILLOUX-LAFONT RESTERA EN PRISON

La chambre des mises en accusation a rejeté la demande de mise en liberté provisoire formulée, en faveur de leur client, par les avocats de M. André Bouilloux-Lafont.

Cette demande s'appuyait sur l'état de santé du détenu et invoquait, en outre, le bénéfice de la loi récente sur la liberté individuelle.

Si vous n'aimez pas la T. S. F...

...c'est que vous ne connaissez pas les postes Nora ! Une seule audition de ces merveilleux postes fera de vous des fervents de la T. S. F. Allez les écouter au plus tôt chez votre électricien. 1467

LE XIIIe CONGRÈS NATIONAL DES MUTILÉS ET DES INVALIDES DU TRAVAIL

Le XIIIe Congrès National de la Fédération Nationale des Mutilés et Invalides du Travail, va se tenir du 5 au 11 juin prochain, à Bordeaux.

A l'ordre du jour de ces importantes assises auxquelles prendront part un grand nombre de délégués représentant les 86 groupements départementaux, 1.200 sections locales et les 120.000 adhérents que groupe la Fédération Nationale, figure d'importantes questions concernant les victimes d'accidents du travail (refonte de la loi du 9 avril 1898, rajustement des rentes, réduction professionnelle des mutilés du travail, emplois réservés, création d'une Caisse Autonome pour la réparation des accidents du travail, etc...), ainsi que les revendications intéressant les invalides du travail, infirmes congénitaux, incurables, etc... (modification des lois d'assistance, enseignement professionnel, emplois réservés, etc...).

Comme les années précédentes, de nombreuses associations seront représentées à ce Congrès : Associations de victimes de guerre ; organisations ouvrières ; Ligue des Droits de l'Homme. La présence de nombreux parlementaires sénateurs et députés est également assurée.

FÉDÉRATION DU NORD DES SYNDICATS D'INITIATIVES (ESSI)

Une assemblée générale extraordinaire de la Fédération du Nord des Essi aura lieu le dimanche 26 mars, à 11 h., à Lille; elle sera présidée par M. René Reubrez, président de la Fédération et un rapport sur «la défense des plages de la côte d'Opale» sera présenté par M. le général Becker, secrétaire général de la Fédération.

Champagne Morlaît (de la Marne)

T. S. F.

RADIO P. T. T.-NORD, A LILLE (293 m.). — Mercredi 8 Mars. — 8 h. : Retransmission, depuis Paris-P.T.T., de la Revue de la presse parisienne du matin. — 12 h. 30 : Concert organisé par l'Association de Radiophonie du Nord. Programme : La servante maîtresse (Suppé); Brune ou Blonde (E. Waldteufel); Cet air que vous aimez (Burke); Ton cœur m'appelle (Poggioli); Rhapsodie chinoise (Gabriel Marie et Hans Ourdine); Samson et Dalila; Chacone (Durand); Amine (P. Lincke). — 13 h. 30 : informations, cours économiques, arrivée des navires au port de Dunkerque, cours des valeurs. — 15 h. : Retransmission, depuis Paris-P.T.T., du concert organisé par «La Radio aux Aveugles». — 17 h. : Retransmission, depuis Strasbourg, du concert donné par l'orchestre, sous la direction de M. Roskam. — 18 h. : Concert de musique variée organisé par l'Association de Radiophonie du Nord, avec le concours du trio Radio P.T.T.-Nord. Programme : Light-Love (Henri Panella); Comme dansaient les lées (Maurice Pesse); Mélodie en fa (Rubinstein); Gaillarde (Servais); Le Cid (Messenet); Jeponerie Ratez); Chanson Louis XII et Pavane (Coupérin-Kreisler); Musette (Marcel Colin); Intermezzo (Rhené-Baton-Lélorey); Menuet (Mozart); Gavotte (Popper); La chanson du rouet (Dominique Bernard). — 19 h. : Disques. — 19 h. 15 : Conts, communiqués, résultats du tirage des primes de la veille. — 19 h. 30 : Causerie organisée par «La Basse-Cour Familiale». — 19 h. 45 : Informations. — 19 h. 50 : Causerie sur l'exposition du peintre Eschbach. — 20 h. : Indication de l'heure. Tirage des primes. — 20 h. 5 : Emission des adhérents. Programme : Charmeine (Erno Rapée); Comme je t'aime (Bonvet et Vezinand); Dans l'escalier (Maurice Yvain); Chez nos vedettes (Henry Laverne); La môme raconchone (Maurice Yvain); Si j'avais des sous sous (Borel-Clerc); Min petite Sisca (Watteeuw); Dans les rues de Toulon (Isoird-Ratier). — 20 h. 30 : Emission nationale, organisée par la Fédération Nationale de Radiodiffusion. Retransmission, depuis l'Opéra de Lille du «Roi d'Ys», opéra en 3 actes et 5 tableaux, d'Edouard Blan, musique d'Edonard Lalo.

ECOUTEZ DONC UN RADIALYS !!!

RADIO-PARIS (1.724 m. 1). — 7 h. 45 : Musique enregistrée : Estrellita (Ponce Davis); La Monimé (Louis Ganne); Roses du Sud (Strauss). — 12 h. : Causerie pédagogique. — 12 h. 15 : Orchestre : Le Petit Duc. — Concert d'orgue : Quand la lune vient au-dessus de la montagne (Woods); Qu'arriez-vous fait ? (Whiting). — 13 h. 5 : Concert : Madame Chrysanthème; J'adore (à Christine); Le Comte de Luxembourg; La fiancée du scaphandrier (Claude Terrasse); L'Etoile de l'Andalousie (Teven). — 18 h. 10 : Causerie agricole : «La visite générale des ruchers au printemps», par M. Allin Cadillac, ingénieur agricole. — 18 h. 40 : Cours d'allemand. — 19 h. : Conférence médicale. — 19 h. 20 : Musique légère : Fête des bohémiens (Heykans); Deux le jardin d'amour (Hartnog); Mousseur de Pourcelugnac (Lulli-Vidal); Sérénade lointaine (Van Parys); Cécile-Idille (Tréminot); Danse et flirt (Sudessi); Sérénade à Pierrette (Szulc); Prélude de Tobie (Silver); Menuet (Schubert). — 20 h. : Lectures littéraires : «Un bon petit diable», de la comtesse de Ségur. — 20 h. 45 : Scènes d'enfants, pour piano (Schumann). — 21 h. : Concerts Lamoureux : Festival Beethoven : Symphonie héroïque; Concerto pour piano en sol; Ah ! perfido; Ouverture de Léonore n. III. — 20 h. 40 : Chronique de la mode.

TOUR EIFFEL (1.445 m. 8). — 12 h. 30 : Concert : Symphonie avec orgue (Saint-Saëns); L'Enlèvement au séraïl (Mozert); Mélodies (Tomasi); Une nuit sur la Mer Chauve (Moussorgsky). — 17 h. 45 : Journal parlé. — 19 h. 30 : Concert pour la jeunesse. — 20 h. 30 : Concert symphonique : Suite (Purcell); Le Sire de Vergy (Claude Terrasse); Canzonette (Raoul Souchon); Au pays du rêve (Fucik), valse.

POSTE PARISIEN (326 m. 2). — 12 h. 10 : La Chanson d'autrefois (Jekyll); Le retour du marin; La petite maison grise (Hermenegilde); S.O.S. d'amour (Boyer-Joe-Hejos); Bonsoir chérie (Nelle-Campbell); Envoi de fleurs (Paul Delmet), etc. — 13 h. 40 : Quatuor : Epis de blé (Lochmann); Le Bon vieux temps (J. Strauss); Hoffnall (Lannet); Cœur de femme (J. Strauss); La Chauve-Souris (J. Strauss). — 19 h. : Symphonie en mi bémol n. 3 (Beethoven); Sonate en la mineur (Beethoven); Nocturne (César Franck); Mélodie (Gluck), etc. — 20 h. 30 : Journal chanté. — 21 h. 10 : Concert : Ouverture de la Dame de Pique (Suppé); Fête de charité (Lecocq); La Monnaie (Louis Genne), mazurka; Petite maison grise (Loehr); Noce gasconne (Lacome); La Revenue (Métra); Pizzicato des Deux Pigeons (Messager); Javotte (Saint-Saëns), etc. — 22 h. 10 : Orchestre de danse.

RADIO-STRASBOURG (1345 m.). — 17 h. : Concert. — 18 h. : Concert de Lille. — 19 h. 15 : Disques. — 19 h. 45 : Musique légère. — 20 h. 30 : Concert. — 22 h. 30 : Musique enregistrée. — 23 h. : Retransmission de la station Radio-Coloniale : Concert.

RADIO-TOULOUSE (385 m. 1). — 17 h. 20 : Danse. — 17 h. 45 : Musique de chambre. — 19 h. 15 : La boîte à joujoux (Debussy). — 18 h. 30 : Airs d'opéras. — 19 h. 45 : Orchestre. — 20 h. 15 : Orchestre viennois, etc...

NATIONAL (1.554 m. 4). — 12 h. : Orgue. — 12 h. 45 : Tesoro mio (Becucci); Sylvia (Speaks); Danse des heures (Ponchielli); Véronique; Manuet (Bolzoni); Danse espagnole (Moszkowski). — 13 h. 30 : Gramophone. — 15 h. 30 : Orchestre : Concerto en violon en ré (Gernsheim); Symphonie en mi mineur (Rachmaninoff). — 16 h. 45 : Orgue : Polonaise en la (Chopin); Chant du soir (Martin); Bérénice (Haendel); El relicario (Padilla); Le beau Danube bleu. — 18 h. 30 : Sonate en la mineur (Reger). — 20 h. 15 : Concert symphonique : Egmont (Beethoven); Symphonie en ré (Haydn); Concerto de violon en mi (Bach), etc. — 22 h. 15 : Musique étrangère. — 23 h. 30 : Danse.

ROME (441 m. 9). — 16 h. 30 : Concert : Romance (Svendsen); Caprice viennois (Kreisler); La Fille du régiment (Donizetti); Cinq Mars (Gounod); Canzonetta (d'Ambrosio); Le Capitaine Fracasse (Tedesco); La Comtesse d'Ameiff (Petrelli); Danse tzigane (Naobez). — 19 h. : Disques. — 19 h. 45 : Théâtre.

BRUXELLES (509 m.). — 12 h. : Concert. — 13 h. 10 : Concert. — 17 h. : Concert. — 18 h. 15 : Variations symphoniques (Franck). — 18 h. 30 : Orchestre : Le Mariage secret (Cimarosa); La Fiancée du Tsar (Rimsky-Korsakoff); Sérénade (Schubert); Sérénade (Strauss); Si mes vers avaient des ailes (Reynaldo Hahn), etc. — 20 h. 45 : Concert Siufonia de la cantate n. 29 (Bach); Duos pour ténor et basse (Rameau); Pièces d'orgue (Bach). — 21 h. 30 : La Servante maîtresse (Pergolèse). — 22 h. 10 : Jazz. — 22 h. 20 : Musique légère.

LANGENBERG (473 m. 4). — 16 h. : Concert. — 21 h. 45 : Musique légère.

MÉDAILLE de la Famille Française

La médaille de la Famille Française est décernée, en témoignage de reconnaissance nationale, aux mères de famille dont les noms suivent :

NORD

Médaille de bronze

Cathaux-Wallart, à Illies, 7 enf. ; Catoire-Cusseau, à Tourcoing, 6 enf. ; Caudron-Heiné, à Maubeuge, 7 enf. ; Caudry-Fontaine, à Englefontaine, 7 enf. ; Caullet-Dhennin, à Illies, 5 enf. ; Cavrois-Motte, à Mouvaux, 5 enf. ; Cavrot-Meurant, à Denain, 5 enf. ; Caset-Couture, à Houplines, 5 enf. ; Chalaeonnet-Coste, à Mouvaux, 5 enf. ; Charlet-Garsin, à Houplines, 5 enf. ; Charlet-Loignon, à Cambrai, 5 enf. ; Chevalier-Gerreth, à Roubaix, 5 enf. ; Choquet-Duponchelle, à Fretin, 5 enf. ; Chrétien-Lebrun, à Illies, 6 enf. ; Cliche-Morbu, au Cateau, 5 enf. ; Clique-Hénoc, à Pressain, 5 enf. ; Cloart-Morival, à Anzin, 5 enf. ; Coet-Moreau, à Masnières, 5 enf. ; Coignet-Mortreux, à Wahagnies, 7 enf. ; Coisne-Belpaire, à Marquette-les-Lille, 5 enf. ; Colson-Lecomte, à Englefontaine, 5 enf. ; Coolen-Vanhille, à Bray-Dunes, 5 enf. ; Coppens-Bourrier, à Lomme, 5 enf. ; Cornil-Lesire, à Mons-en-Barœul, 5 enf. ; Cornu-Anicot, à Cuincy 5 enf. ; Courtecuisse-Travers, à Lille, 6 enf. ; Cousin-Jouvenaux, à Raismes, 5 enf. ; Cousyn-Dupon, à Rosendaël, 6 enf. ; Covillers-Boucherie, à Maroq-en-Barœul, 7 enf. ; Crinon-Roman, à Lambersart, 6 enf. ; Dalle-Crespel, à Bousbecque, 5 enf. ; Dalle-Trentesaux, à Bousbecque, 6 enf.

Mmes Dames-Bourgeois, à Cambrai, 6 enf. ; Dandrieux-Créteur, à Valenciennes, 7 enf. ; Dath-Leclercq, à Quiévrechain, 6 enf. ; Dath-Dufresne, à Bruay-sur-Escaut, 6 enf. ; Daubenfild-Hennebelle, à Cysoing, 5 enf. ; Debaère-Dislaire, à Caudry, 7 enf. ; De Bée-Brault, à Lomme, 5 enf. ; Debeer-Demeyère, à Tourcoing, 5 enf. ; Deberdt-Duvet, à Hazebrouck, 5 enf. ; Debosque-Courseur, à Armentières, 5 enf. ; Debruyne-Brychaert, à Bray-Dunes, 5 enf. ; Debuigne-Richart, à Haluin, 5 enf. ; Dechy-Baratte, à Wahagnies, 6 enf ; Declerck-Fortin, à Houplines, 7 enf. ; Decoopman-Larangé, à Bray-Dunes, 5 enf. ; Decoster-Marteel, à Bray-Dunes, 6 enf. ; Decoster-Vanhille, à Bray-Dunes, 7 enf. ; Decoster-Lambrecht, à Bray-Dunes, 7 enf. ; Decoster Maerten, à Bray-Dunes, 7 enf. ; Decuyper-Vanloo, à Lambersart, 5 enf. ; Dedeurwaerder-Vanbeveren, à Houplines, 7 enf. ; Defeux-Dattignie, à Loos, 5 enf. ; Degand-Codmond, à Preux-au-Bois, 5 enf. ; Dehon-Duclay, à Saint-Pol-sur-Mer, 7 enf. ; Dehondt-Debondt, à Steenvoorde, 6 enf. ; Delannoy-Massart, à Bousbecque, 5 enf. ; Delannoy-Demeire, à Maroq-en-Barœul, 5 enf. ; Delannoit-Debruycker, à Wattrelos, 5 enf. ; Delaval-Hochart, à Illies, 5 enf ; Delaval-Delaval, à Estaire, 7 enf. ; Delebarre-Dalle, à Maroq-en-Barœul, 5 enf. ; Delebarre-Le Compte, à Illies, 7 enf. ; Deleclusel-Deknuydt, à Loos, 5 enf. ; Deleclusse-Cliquin, à Lille, 5 enf. ; Delecourt-Fourmentraux, à Cysoing, 6 enf. ; 5 enf. ; Delem-Demey, à Annappes, 5 enf. ; Delerue-Fontenier, à Illies, 6 enf. ; Delesalle-Delesalle, à Cysoing, 5 enf ; Delespaul-Brodel, à Illiés, 5 enf. ; Deleu-Delbar, à Tourcoing, 5 enf. Delevaï-Crouzet, à Illiés, 7 enf. ; Delevoye-Demarez, à Roubaix, 6 enf. ; Delgorge-Lebrun, à Poix-du-Nord, 5 enf.

Mmes Dellys-Blasselle, à Sin-le-Noble, 6 enf. ; Delmotte-Caudrelier, à Englefontaine, 5 enf. ; Delos-Laporte, à Marquette-les-Lille, 5 enf. ; Demade-Pétoux, à Poix-du-Nord, 5 enf. ; Demade-Renverses, à Preux-au-Bois, 5 enf. ; Demerseman-Marteel, à Bray-Dunes, 5 enf. ; Demerseman-Handtschoewercker, à Bray-Dunes, 7 enf. ; Demuyter-Poulin, à Roubaix, 6 enf. ; Denis-Lequesne, à Lambersart, 5 enf. ; Derache-Barbry, à Illiés, 5 enf. ; Deram-Masquetelin, à Steenvoorde, 7 enf. ; Desgrandchamps-Delot, à Douai, 5 enf. ; Deremeta-Ramelot, à Merville, 7 enf. ; Descamps-Hallard, à Lille, 5 enf. ; Descatoire-Demouveaux, à Cysoing, 6 enf. ; Descatoire-Baron, à Comines, 5 enf. ; Deschildre-Boudry, à Bailleul, 7 enf. ; Desfrennes-Sosten, à Bray-Dunes, 7 enf. ; Desfrennes-Marteel, à Bray-Dunes, 7 enf. ; Desmedt-Colpaert, à Bray-Dunes, 7 enf. ; Desmedt-Wallyn, à Bray-Dunes, 5 enf. ; Desmedt-Labaeye, à Bray-Dunes, 5 enf. ; Desmedt-Vanhille, à Bray-Dunes, 7 enf. ; Desprez-Vallez, à Flers-en-Escrebieux, 5 enf. ; Desreumaux-Delannoy, à Bousbecques, 5 enf. ; Deudon-Leroy, à St-Vaast-en-Cambrésis, 5 enf. ; Devinck-Vanbeveraluys, à Lille, 5 enf. ; Devulder-Defoort, à Houplines, 7 enf. ; Dewaele-Ingouf, à Bray-Dunes, 7 enf. ; Dewaele-Wallyn, à Bray-Dunes, 6 enf. ; Dewattines-Marlier, à Loos, 7 enf. ; Dhennin-Ghestin, à Illies, 7 enf. ; Dhennin-Delebecq, à Illies, 5 enf. ; D'Hoorne-Patin, à Dunkerque, 5 enf. ; Didelot-Rigaut, à Cysoing, 5 enf. ; Dievart-Parsy, à Wahagnies, 5 enf. ; Dinoird-Cambier, à Douai, 5 enf. ; Doyen-Despré, à Lambres, 5 enf. ; Dreumont-Moreaux, à Englefontaine, 4 enf. ; Dron-Beaudouin, à Cuincy, 5 enf. ; Dubois-Collard, à Anzin, 5 enf. ; Dubusse-Masse, à Illies, 5 enf. ; Ducarne-Delaut, à Bousbecques, 5 enf.

Mmes Duchenne-Descatoire, à Cysoing, 5 enf. ; Dues-Lernould, à Bettrechies, 5 enf. ; Dumarques-Blondeau, à Auby, 5 enf. ; Dumont-Derolles, à Ribécourt, 7 enf. ; Dumont-Février, à Malo-les-Bains, 6 enf. ; Dumoulin-Hayard, à Haubourdin, 5 enf. ; Dupont-Delobel, à Lille, 5 enf. ; Duputie-Cliquié, à Pressain, 6 enf. ; Dupuis-Lengiet, à Bailleul, 6 enf. ; Dureux, Bonnetain, à Valenciennes, 6 enf. ; Duriez-Lefebure, à Dunkerque, 5 enf. ; Dutilleul-Lagache, à Raimbeaucourt, 7 enf. ; Duvoequel-Vanhille, à Bray-Dunes, 7 enf. ; Escoffier-Blanc, à Maroq-en-Barœul, 5 enf. ; Ethuin-Michel, à Bousiles, 5 enf. ; Evrard-Prévost, à Estaires, 6 enf. ; Fasquelle-Maquq, à Rouvignies, 5 enf. ; Fauveau-Marteler, à Maroq-en-Barœul, 7 enf. ; Fauveaux-Péruz, à Douai, 5 enf. ; Fesneau-Galmiche, à Pressain, 5 enf. ; Fick-Verschaye, à Coudekerque-Branche, 6 enf. ; Fidaire-Lemperseur, à Clary, 7 enf. ; Fiévet-Dufour, à Marquette-en-Ostrevent, 5 enf. ; Flahaux-Vandewalle, à Bray-Drunes, 5 enf. ; Flament-Coches, à Bousbecque, 5 enf. ; Foequeu-Vanhove, à Lomme, 5 enf ; Fouache-Faux, à Douai, 5 enf. ; Foucart-Busignies, à Valenciennes, 6 enf. ; Fourmentraux-Diderot, à Cysoing, 5 enf ; Fradet-Lebon, à St-Pol-sur-Mer, 5 enf. ; Freuse-Bétrancourt, à Neuville-sur-Escaut, 7 enf. ; Fruit-Lévêque, à Lomme, 5 enf. ; Galliet-Leclercq, à Cysoing, 5 enf ; Gamot-Wellaman, à Bousbecque, 5 enf. ; Gérard-Deleau, à Vicq, 5 enf. ; Ghestin-Dheanin, à Illies, 5 enf. ; Gobert-Mourice, à Raismes, 5 enf. ; Goube-Piel, à Aulnoye, 6 enf. ; Goudey-Gahide, à Loos, 5 enf. ; Greffe-Maerschalk, à Fresnes, 7 enf. ; Groejean-Tanfin, à Trélon, 5 enf. ; Gryson-Coolen, à Bray-Dunes, 5 enf.

Mmes Gueudin-Delval, à Lallaing, 5 enf. ; Guinet-Merlin, à Awoingt, 7 enf. ; Haesebrouck-Nowé, à Bray-Dunes, 5 enf. ; Haesebrouck-Vanhille, à Bray-Dunes, 5 enf ; Haesebrouck-Handtschoewercker, à Bray-Dunes, 5 enf. ; Hage-Roussel, à Flers-Lille, 5 enf. ; Haloche-Léger, à Haubourdin, 5 enf. ; Halvoet-Roland, à Poix-du-Nord, 5 enf. ; Handtschoewercker-Braem, à Bray-Dunes, 5 enf. ; Hannecrin, à Auby, 5 enf. ; Hannotte-Agnessen, à Douai, 6 enf. ; Haquette-Mesplaere, à Bousbecque, 5 enf. ; Hardenne-Quéval, à Vieq, 5 enf. ; Hardy-Bordery, à Trélon, 5 enf. ; Hasbroucq-Rembry, à Bousbecque, 5 enf. ; Haudegand-Duval, à Marly, 8 enf. ; Heisens-Deboschère, à Roubaix, 5 enf ; Héreng-Bigotte, à Wahagnies, 5 enf. ; Herzog-Bernard, à Malo-les-Bains, 5 enf. ; Hespel-Duprez, à Wattrelos, 5 enf. ; Hespel-Lefebvre, à Baisieux, 5 enf. ; Hoes-Crapet, à Englefontaine, 7 enf. ; Holaind-Boucly, à Valenciennes, 6 enf. ; Hollebeque-Salez, à Bousbecque, 5 enf. ; Holvoet-Sarot, à Saint-André, 5 enf. ; Honore-Legru, à Maroq-en-Barœul, 5 enf. ; Houbron-Florin, à Lille, 6 enf. ; Houque-Capon, à Illies, 5 enf. ; Hu-Delville, à Loos, 5 enf. ; Huiloux-Housiau, à Anzin, 5 enf. ; Huon-Keerhem, à Anzin, 5 enf. ; Hurieaux-Boey, à Beaufort, 6 enf. ; Huylebroeck-Wachier, à Loos, 5 enf. ; Ingouf-Desmedt, à Bray-Dunes, 5 enf. ; Jacob-Schottey, à Rosendaël, 5 enf. ; Jansen-Vermeulen, à Dunkerque, 5 enf. ; Kinte-Poilet, à Roubaix, 6 enf. ; Krock-Maton, à Bousbecque, 6 enf. ; Labaeye-Béuve, à Bray-Dunes, 6 enf. ; Lakiere-Vankeirshlick, à Lambersart, 6 enf. ; Lamand-Hérengt, à Wahagnies, 5 enf. ; Lamand-Julien, à Avesnes, 6 enf. ; Lambourg-Aubin, à Poix-du-Nord, 5 enf.

Mmes Lambrichts-Decoster, à Bray-Dunes, 5 enf. ; Lamouret-Lemeire, à Caudry, 5 enf. ; Lanier-Delcourt, à Illies, 5 enf. ; Larangé-Wallyn, à Bray-Dunes, 5 enf. ; Latruwe-Salomez, à Houplines, 5 enf. ; Laurent-Catenne, à Wahagnies, 7 enf. ; Lavalée-Delaux, à Ribécourt, 5 enf. ; Lavielvile-Hedde, à Lomme, 5 enf.

(A suivre)

PAS-DE-CALAIS

Médaille de bronze

Caudron-Dufour, à Sailly-sur-le-Lys, 7 enf. ; Cavignaux-Flament, à Marquion, 7 enf. ; Chebron-Carouge, à Roussent, 5 enf. ; Charlet-Alexandre, à Divion, 7 enf. ; Charruey-Bourgeois, à Arras, 5 enf. ; Chartres-Marquis, à Ayette, 5 enf. ; Chaupin-Lopez, à Vermelles, 5 enf. ; Clabaut-Dumas, à Berguette, 6 enf. ; Cleuet-Caron, à Rouvroy, 5 enf. ; Cleugniet-Pavy, à Arras, 5 enf. ; Convenance-Waeselynck, à Saint-Omer, 5 enf. ; Coolen-Mercier, à Grenay, 6 enf. ; Coquet-Sailly, à Herly, 5 enf. ; Cordonnier-Vasseur, à Divion, 5 enf. ; Corne-Delannoy, à Lévin, 6 enf. ; Cornes-Carincotte, à Arras, 7 enf. ; Courtin-Guérin, à Hénin-Liétard, 5 enf.

Mmes Creton-Devaux, à Bully-les-Mines, 7 enf. ; Crohen-Tilman, à Marquion, 5 enf. ; Crombes-Cateiet, à Avion, 5 enf. ; Duel-Lefebvre-Lebrun, à Marquion, 7 enf. ; Duel-Caron, à Estrée-Blanche, 6 enf. ; Dassonval-Dave, à Auchel, 5 enf. ; Decroix-Hay, à Sains-en-Gohelle, 7 enf. ; Defontaine-Lemoine, à Marquion, 5 enf. ; Dejardin-Deneuville, à Mazingarbe, 5 enf. ; Delebie-Fontaine, à Zouafques, 5 enf. ; Delabre-Rivaux, à Marœuil, 5 enf. ; Delaire-Demol, à Blessy, 6 enf. ; Delalleau-Bout, à Busnes, 6 enf. ; Delannoy-Ledru, à Calonne-Ricouart, 5 enf. ; Delassus-Boucquet, à Mazingarbe, 7 enf. ; Delassus-Debusschere, à Busnes, 5 enf. ; Delattre-Carpentier, à Bullydes-Mines, 7 enf. ; Delettre-Brongniart, à Avion, 5 enf. ; Delaunay-Capendu, à Divion, 5 enf. ; Delaval-Brassart, à Calonne-Ricouart, 5 enf. ; Delbey-Ducamps, à Avesnes-le-Comte, 5 enf. ; Delcourt-Béal, à Berck-sur-Mer, 5 enf. ; Delecluse-Verdoncq, à Avion, 5 enf. ; Delesalle-Huret, à Boulogne-sur-Mer, 5 enf. ; Delforge-Barelle, à Hersin-Coupigny, 5 enf. ; Delille-Joly, à Calonne-Ricouart, 5 enf. ; Deloge-Mouret, à Northkerque, 5 enf. ; Delsaux-Bachelet, à Marquion, 7 enf. ; Delsaux-Duquesne, à Calais, 5 enf. ; Delville-Brogniart, à Calonne-Ricouart, 5 enf. ; Delvoy-Bertaux, à Lillers, 5 enf. ; Delwaulle-Lemaître, à Ruisseauville, 5 enf. ; Demailly-Basile, à Nœux-les-Mines, 5 enf. ; Demilly-Bineau, à Andres, 5 enf. ; Demonchaux-Tirmarche, à Cauchy-la-Tour, 5 enf. ; Demonchy-Coille, à Hénin-Liétard, 6 enf. ; Deneux-Ridon, à Gosnay, 5 enf. ; Deneux-Penin, à Gosnay, 5 enf. ; Deneux-Bouxin, à Gosnay, 5 enf. ; Denis-Vallière, à Gosnay, 7 enf. ; Denis-Bailleul, à Lévin, 6 enf. ; Denis-Foulon, à Auchel, 7 enf. ; Denys-Polly, à Fauquembergues, 6 enf. ; Dequeant-Bacquet, à Divry, 5 enf.

Mmes Durache-Cardot, à Grenay, 5 enf. ; Derancourt-Petit, à Ayette, 5 enf. ; Derancy-Vanhollebeke, à Lévin-Calonne, 5 enf. ; Derbesse-Dubreucq, à Blessy,